

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 204

présenté par

M. Chassaigne, M. Azerot, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Dharréville,
M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel,
M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Après le mot :

« alliés »

supprimer la fin de la seconde phrase de l'alinéa 97.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les armées françaises doivent avoir la possibilité d'être interopérables avec l'ensemble de ses alliés et pas seulement ceux occidentaux. Dans ce cas-là, les différents partenariats stratégiques avec des Nations non occidentales (l'Inde par exemple) sont voués à l'échec.

Le multilatéralisme prôné par la LPM suppose une indistinction entre pays dits « occidentaux » et pays « non occidentaux ».